L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Il s'est passé du temps depuis notre dernière parution.

Les périodes électorales qui se sont succédées n'ont pas été propices à cette forme de communication qui peut être soumise à interprétation.

Nous avons fait le choix d'attendre pour ne pas interférer.

La vie d'une commune doit rester au dessus des opinions partisanes et c'est bien ce que nous sommes fiers de porter.

La plupart des décisions de notre conseil sont prises à l'unanimité, dans notre intérêt commun.

D'ailleurs, notre population a donné un bel exemple d'équilibre en plaçant les deux candidats du deuxième tour de la présidentielle à égalité!

Bonne lecture!

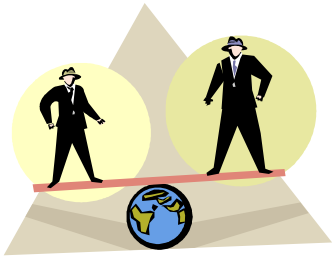

Mairie de Fleurey

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et mercredi de 14h à 18h.

Et le Vendredi de 16h à 18h.

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

État civil

Décès:

Michel MARQUIS –18/01/12
Régis DEBOUCHE –27/07/12

Naissances:

Taïna LALLEMAND–8/01/12
Timaé DEBOUCHE–05/02/12
Mélina PERNEY–02/03/12
Amélia MATTHEWS–29/03/12
Timaël CAMUS–26/04/12
Maïlysse VALENTIN–21/05/12

Mariage:

Fabrice DEBOUCHE & Sonia GOUX–02/06/12

11 aout:
Folklore à FLEUREY

PORTO RICO

Et feux d'artifices si le temps le permet....

Dimanche 9 septembre:

Marche populaire avec Fleurey Loisirs, en bord de Saône. (à confirmer)

23 septembre:
Fête du village, manèges et buvette à partir de 16 heures.

Samedi 25 novembre:

Soirée « pizzas » avec Disc jockey, musique variétés, années 80 à 2000.

Directeur de la publication: Jacques CHOULET Rédaction: Franck TISSERAND

Le dimanche 12 février 2012,

Le cross départemental des sapeurs pompiers

Par un temps sec mais glacial les 250 courageux sapeurs ont couru autour de nos étangs, répartis en douze catégories: 5 féminines, 6 masculines, 1 populaire.

Les Sapeurs Pompiers du Centre de Première Intervention remercient toutes les personnes venues encourager les concurrents du cross qui n'ont pas hésité à participer à l'épreuve malgré le froid sibérien du mois de février.

Ils remercient également pour leur aide : *Pascale, Sylvie, Pierrette, Marie, Jessica, Jean-Paul, Patrick, Gérard, Florent, Marcel, Alain, ainsi que toutes les personnes qui ont proposé leur aide et à qui nous n'avons pas fait appel.*

Merci encore à la municipalité, au GAEC du Terroir, aux entreprises :
Le Chardon Vert, DE JESUS MENDES, Menuiserie JACQUES Frédéric, D.I.70, Bâti Plan 70, SICTOM.

La réussite de cette organisation n'aurait pas pu être totale sans l'aide de toutes ces personnes.

Encore merci à tous et rendez-vous peut-être dans trois ou quatre ans pour une autre épreuve!

Et à propos, le CPI recrute !

Les sapeurs pompiers du Centre de Première Intervention seraient heureux d'accueillir de nouvelles recrues au sein de leur groupe. Toutes les personnes intéressées à partir de 16 ans sont les bienvenues.

Merci de contacter l'adjudant chef GARRET Jean-Bernard ou le Caporal Chef MICHEL Christian, ou rendez-vous au local le jour de manœuvre, chaque 1er samedi du mois.

À bientôt.

La future communauté de communes.

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie une fois de plus ce mardi 10 juillet .

Le projet de communauté à 39 communes se dessine pour janvier 2014, même si quelques villages risquent, peut-être,de rejoindre d'autres intercommunalités:

MAGNY LES JUSSEY et SAPONCOURT vers le pays jusséen.

VILORY et LA VILLENEUVE vers le pays de SAULX?

Cette future collectivité, qui sera chargée entre autres du développement économique, de la culture et du tourisme et de la petite enfance, sera placée entre la communauté d'agglomération de VESOUL et le pays Jusséen qui regroupera environ 55 communes.

Conseil municipal: principales décisions.

Le prix de l'eau:

1ere tranche de 0 à 500 m3: 1.20€/m3

2eme tranche de 501 à 2500 m3: 0.84 €/m3

3ème tranche 2501 m3 et plus: 0.64€/m3

Redevance assainissement: 0.50€/m3

Prime fixe annuelle eau potable (abonnement) 36 €.

Le prix global de l'eau dans notre commune reste particulièrement bas, grâce à notre captage et à notre indépendance . Cependant, des travaux importants sont à réaliser dans les mois et années qui viennent: réfection ou reconstruction du château d'eau, recherche d'un captage complémentaire, réalisation de gros travaux d'assainissement, améliorations sur le réseau.

Recherche en eau:

Deux forages ont été réalisés au printemps, à la lisière du grand bois et au « chêne du chat ». La municipalité espérait trouver de l'eau à moins de 60 mètres de profondeur, ce qui nécessitait des moyens limités en matériel de forage et donc un coût très acceptable.

Ces forages se sont révélés pour l'instant infructueux. Des résultats d'études et d 'analyses sont attendus et la décision de forer plus profond reste pour l'instant réservée.

Il faut en effet avoir de grandes probabilités de trouver de l'eau de bonne qualité pour

Subventions aux associations:

Comme chaque année, le conseil municipal délibère sur le montant des subventions accordées aux associations qui le sollicitent:

ACCA de FLEUREY: 250 €

Aide familiale: 50 €

Club des aînés de la belle pierre: 100 €

Ligue contre le cancer: 50 €

Sapeurs pompiers de FLEUREY LES FAVERNEY: 2200 €

ADAPEI : 50 €

Anciens combattants de FLEUREY LES FAVERNEY: 200 €

Football la lanterne: 350 €

Ordures ménagères:

L'ouverture des consignes de tri depuis le premier mars a encore fait chuter les tonnages d'ordures ménagères: moins 60 % en trois ans ! Vos bacs seront présentés environ 14 fois cette année...

Les bacs de tri , eux, sont très chargés et la qualité du tri reste perfectible. 20 % d'erreurs environ.

La plupart des erreurs sont commises en toute bonne foi , il faut du temps pour assimiler les consignes, c'est normal. La qualité du tri est cependant déterminante et a des enjeux financiers très lourds qui conditionnent la composition des tarifs de l'année suivante.

Certains bacs peuvent être refusés, pas de panique, c'est le seul moyen pour le SICTOM d'entrer en contact avec les utilisateurs, car les bacs de tri n'ont pas de puce électronique...certes, cela prive d'une capacité de tri pour deux semaines, mais les déchets qui se trouvent dans ce bac ne sont pas périssables…

Quelques mots clés pour résumer:

Ce qui doit se trouver dans le bac de tri doit être:

-un emballage temporaire ou un papier. (une boite en plastique, durable, ne va pas dans ce bac)

-à peu près propre.

-pas plus petit que la paume de la main.

Ne lavez pas vos emballages avec de l'eau propre, vous utiliseriez la ressource en eau qui vaut plus que les déchets triés…

Brèves:

Lotissement:

Toutes les parcelles sont vendues, sauf une. 9 ares 90 à 25 €/m2 viabilisée.

Les études de réalisation de la deuxième tranche sont lancées.

Location logement communal:

Un logement est à louer: T4, 1er étage, 78 m2.
450 € hors charges.